

Vu pour être annexée à la délibération 2023-84 du 06/07/2023.

À Bessières le 10/07/2023.

Le Maire,

Cédric MAUREL



Envoyé en préfecture le 12/07/2023

Reçu en préfecture le 12/07/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230706-AXDL2023_84-CC



Convention de partenariat Mini-séjour

du 17 au 20 juillet 2023

Participation aux frais de repas

Entre les soussignés :

La commune d'Aniane (Hérault), représentée par son Maire, M. Philippe Salasc, dûment habilité par décision du Conseil Municipal du 26 mai 2020,

D'une part, et

La commune de Bessières (Haute Garonne) représentée par son Maire, M. Cédric Maurel, dûment habilité par décision du Conseil Municipal en date du 06 juillet 2023,

D'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1^{er} : OBJET DE LA CONVENTION

Les communes d'Aniane (Hérault) et Bessières (Haute Garonne) organisent un mini-séjour commun au camping Paradis Family de Gignac (Hérault) pour les enfants de 9 à 11 ans du 17 au 20 juillet prochain. Les repas du soir seront fournis par un professionnel de la restauration collective titulaire d'un contrat avec la commune d'Aniane pour la fourniture de repas aux restaurants scolaires et à l'accueil de loisirs. Une participation financière correspondant aux frais de repas sera demandée à la commune de Bessières.

ARTICLE 2 : PARTICIPATION FINANCIERE

Par délibération du 12 juillet 2022, la tarification a été fixée à 3.35 €/repas pour les enfants du centre de loisirs et à 4.20 €/repas pour les adultes.

ARTICLE 2 : OBLIGATIONS

La commune d'Aniane (Hérault) fournit un service de restauration de qualité. Les repas du soir seront livrés par le prestataire au camping Paradis Family de Gignac (Hérault) pendant la durée du séjour.

La commune de Bessières est tenue de participer au frais de repas pour chaque enfant et animateur de la commune de Bessières participant au séjour.

Aniane, le 12/07/2023
Le Maire,

Philippe Salasc

Bessières, le 12/07/2023
Le Maire,

Cédric Maurel

Envoyé en préfecture le 12/07/2023

Reçu en préfecture le 12/07/2023

Publié le

ID : 031-213100662-20230706-AXDL2023_84-CC

